

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3753>



Remplacement des stagiaires : le SNES écrit au recteur

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Année scolaire 2010-2011 (archives) -



Date de mise en ligne : dimanche 16 janvier 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La Section Académique du SNES-FSU

à Madame le Recteur de l'académie de Dijon

Comme nous vous l'avons écrit et dit à plusieurs reprises, le SNES-FSU, favorable au recrutement au niveau master, condamne la situation faite aux stagiaires cette année tant au niveau du temps de service imposé qu'au niveau de la formation insuffisante. Les conditions de travail de nos collègues sont déplorables et condamnées par tous sauf par le ministère qui nie la réalité des difficultés. Nous vous demandons solennellement d'en tenir compte lors de la titularisation.

Les stagiaires vont être en formation pendant 4 semaines. Ils sont très inquiets sur les répercussions pour les élèves et leur reprise de service après le stage. Le SNES-FSU demande qu'ils soient remplacés par des enseignants titulaires (TZR) et non par des vacataires. Si nous sommes favorables à ce que les étudiants en Master effectuent des stages d'observation ou de pratique accompagnée, nous sommes opposés à ce qu'ils remplacent les stagiaires et effectuent des stages en responsabilité. Les étudiants de master 2 admissibles aux concours doivent d'ailleurs préparer les oraux pendant cette période.